

fois & entourée de la légende : *Bordeaux, 12 mars 1814*. Ils attachèrent ce bijou à la boutonnière avec un ruban vert orné d'une raie blanche de chaque côté. — Quelques écrivains ont vu là un ordre de chevalerie & l'ont appelé *ordre du Brassard*. C'est une erreur, & il ne faut voir dans l'autorisation royale & dans le médaillon ovale qu'une simple distinction de circonstance, un témoignage de gratitude.

La Révolution de Juillet a fait disparaître ce prétendu *ordre du Brassard*.

## ORDRE DU LIS (1),

ET

## DÉCORATIONS PROVINCIALES.

(1814.)

Voici encore une décoration de circonstance que l'on ne peut classer parmi les ordres de chevalerie. Elle a beaucoup d'analogie avec la précédente; mais si le *Brassard* ne fut donné qu'à un certain nombre de fidèles, il faut dire que le *Lis* s'accorda avec une facilité qui devait beaucoup en diminuer la valeur (2).

(1) Selon M. Julien Pâques (*Ordre du Lis & son origine*, Paris, 1814; in-12), un ordre du Lis aurait déjà été fondé en Navarre en 1048; lorsqu'une partie de ce pays passa à la France, François I<sup>er</sup> disputa à Charles Quint la qualité de grand maître de l'ordre du Lis de Navarre. Déjà il avait eu pour grands maîtres les rois de France : Philippe le Bel, qui avait eu la Navarre par suite de son mariage avec l'héritière de ce royaume, en 1274, & ses fils, Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV le Bel; puis la Navarre passa à la maison d'Évreux, pour ne rentrer dans la maison de France qu'avec les Bourbons, Henri IV, Louis XIII & Louis XIV.

Les lis étaient du reste tellement en honneur à cette époque, que tous les princes qui contractèrent alliance avec nos rois les ajoutèrent à leurs armes, à leurs couronnes (Espagne, Portugal, etc.), & vers l'époque du traité de Nimègue, un diplomate français ne craignit pas d'écrire que « l'odeur des lis triomphants s'était répandue dans toute l'Europe. »

(2) Le comte d'Artois, à son entrée dans Paris, peut-être pour corriger l'effet de sa mauvaise humeur & de son silence prolongé qu'un serviteur fidèle dissimula le lendemain

Le 15 avril 1816, une ordonnance remplaça la fleur de lis par une croix émaillée de blanc & de bleu à cinq pointes, qui se portait de la même manière, mais attachée à un ruban divisé en trois bandes égales, une blanche au milieu & une bleu foncé sur chaque bord. Sur la croix était l'effigie de Louis XVIII & la légende : *Fidélité, dévouement*. Sur le revers se trouvait le lis & la date des jours mémorables 3 mars & 12 avril 1814, 19 mars & 18 juillet 1815. En recevant la patente, chaque garde national jurait devant Dieu fidélité & dévouement au roi & à ses successeurs légitimes, & faisait serment de découvrir sur-le-champ ce qui pourrait être dangereux à la famille royale ou à la tranquillité de l'État, si cela venait à sa connaissance.

Un ordre du jour du 9 mai 1814 avait permis à la garde nationale & aux troupes de ligne, qui avaient été passées en revue par le roi, d'ajouter au-dessus de la fleur de lis la couronne royale.

Afin de distinguer la garde nationale de Paris, chaque décoré pouvait porter les armes de cette ville brodées ou brochées sur le ruban blanc. La décoration pouvait être portée avec l'habit civil & hors du service : il était permis de substituer à la fleur de lis un ruban blanc moiré, simple ou avec boucle.

La fleur de lis d'argent exista seule jusqu'en 1830 ; mais elle finit par ne plus être qu'un accessoire obligé de l'uniforme de la gendarmerie.

Des décorations analogues furent créées en faveur des gardes nationales de plusieurs villes de France. Quoique disparues quelque temps après leur création, par cela même que les décorés ne voulurent pas les porter, nous allons les citer.

*Décoration de Rouen*, accordée aux volontaires royaux du département de la Seine-Inférieure ; c'était un médaillon entouré d'une couronne de

---

au *Moniteur* par ce mot heureux : « Rien n'est changé, il n'y a qu'un Français de plus, » fit distribuer à la garde nationale & à ceux qui l'approchaient des *rubans blancs moirés*, avec le souhait « qu'on portât ce ruban, comme la couleur des Bourbons, sur la poitrine, à gauche, en signe d'attachement. » Le 2 avril, on ajouta au ruban un lis d'argent avec une couronne. Une patente fut jointe à cette décoration, dont le port était autorisé, & qui se répandit bientôt dans l'armée & dans une partie de la nation. Par ordonnance royale du 5 août 1814, on ajouta au ruban de la garde nationale un liséré bleu de la largeur de 2 millimètres.

laurier, surmonté de la couronne royale. Il portait d'un côté l'inscription : *Vertu, courage, héroïsme*, & de l'autre les mots : *Gage d'union*. On portait cette décoration à un ruban moiré couleur lie de vin.

*Décoration de Bayonne*, accordée également à la garde nationale de la ville; elle consistait en une médaille d'argent de forme ovale portant au centre de la face une fleur de lis surmontée d'une couronne royale avec les mots : *Garde nationale de Bayonne*, & au revers les armes de la ville avec l'exergue : « *Nunquàm polluta* » (Jamais souillée). Cette médaille se portait suspendue à un ruban moiré vert clair.

*Décoration de Lyon*, donnée aux volontaires royaux de la ville. Elle consistait en une croix d'argent à huit pointes, émaillée vert & cantonnée de fleurs de lis. Le médaillon de face portait au centre la date 1815, émaillée blanc sur fond rouge, entourée de l'inscription : *Volontaires royaux*. Celui du revers montrait le buste du roi, entouré de l'exergue : *Dieu, le roi, la patrie*. Cette croix, surmontée d'une couronne royale, se portait suspendue à un ruban moiré blanc, bordé de deux lisérés rouges.

#### MONOGRAPHIE SPÉCIALE CONSULTÉE :

*Ordre du Lis & son origine*, par JULIEN PAQUES. Paris, 1814; in-12.

#### MÉDAILLE DU SIÈGE DE LYON.

(1815.)

La révolution française avait porté un coup funeste à l'industrie lyonnaise, toute de luxe. Aussi, après la proscription des Girondins, Lyon fut-elle une des premières villes à s'insurger contre la Convention & contre sa municipalité terroriste, à laquelle les Lyonnais parvinrent à arracher l'autorité dans la nuit du 29 au 30 mai 1793. La Convention fit aussitôt